



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

À Mesdames, Messieurs les enseignants de l'académie de Besançon.

Rectorat
Inspection de l'Éducation
Nationale

Les événements tragiques survenus le 7 janvier dans les locaux du journal Charlie Hebdo ont amené le Président de la République à décréter une journée de deuil national. L'ensemble de la communauté éducative s'est associée à l'hommage rendu aux victimes et notre rôle est aussi de répondre aux réactions et interrogations des élèves de nos établissements dans les jours et semaines à venir. Vous pouvez compter sur mon entier soutien et celui des corps d'inspection que je vous invite à solliciter en tant que de besoin.

Dossier suivi par
Olivier APOLLON
Réfèrent mémoire et
citoyenneté

Téléphone
03 81 65 74 51

Mél.
olivier.apollon
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Il existe aussi des ressources en ligne sur le site EDUSCOL (À la une : Liberté de conscience, liberté d'expression : outils pédagogiques pour réfléchir avec les élèves) et je vous invite à les consulter, à les utiliser afin d'engager avec les élèves les réflexions qui s'imposent. Vous pouvez aussi vous appuyer sur la charte de la laïcité dont la vocation est de rappeler les règles et conditions du vivre ensemble dans l'espace scolaire.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour porter les principes fondateurs de notre République.

Le Recteur de l'académie de Besançon
Chancelier des Universités



Jean-François CHANET